

Genève, ville universellement accessible

Politique municipale d'accessibilité universelle

Notre vision de l'accessibilité universelle

La Ville de Genève est une ville universellement accessible.

Notre politique d'accessibilité universelle garantit l'aménagement d'un environnement dépourvu d'obstacles afin de permettre à l'ensemble des habitantes et habitants une participation pleine et entière à la vie de la cité.

- ⇒ La Ville de Genève reconnaît que toute personne peut être confrontée au cours de sa vie à des limitations fonctionnelles, génératrices d'obstacles à son autonomie.
- ⇒ Or, un environnement adapté constitue un gage d'inclusion pour toutes et tous, contribuant à la cohésion sociale de notre collectivité.
- ⇒ Dès lors, la Ville de Genève met tout en œuvre afin d'effacer les barrières architecturales, administratives et sociales que peuvent rencontrer ses habitantes et habitants.

Les principes directeurs de nos actions

La Ville de Genève s'engage à :

- Intégrer l'accessibilité universelle à l'ensemble des prestations et projets de la Ville, en l'incluant dans toutes les étapes des processus de décision
- Contribuer au changement de regard envers les personnes en situation de handicap et à valoriser leurs spécificités et compétences
- Favoriser la collaboration avec les organismes publics et privés, ainsi qu'avec les partenaires associatifs compétents
- Valoriser les projets novateurs et l'expertise des usagères et usagers.

Les axes d'intervention

Cinq axes d'intervention sont mobilisés pour réaliser la politique d'accessibilité universelle :

- l'aménagement architectural et urbanistique
- l'accueil et l'accompagnement des usagères et usagers
- la sensibilisation et la formation du personnel
- la communication, l'information et la sensibilisation des publics
- la participation politique et citoyenne.